



CENTRE NATIONAL DE REFERENCE DES *BRUCELLA*

Procédure d'envoi de souche de *Brucella* au CNR

- **Dispositions concernant l'application de l'arrêté ministériel du 15 janvier 2004 :**

⇒ L'expéditeur doit demander auprès de l'AFSSAPS (par fax ou mail) deux documents :

- ① *Autorisation permanente d'acquisition et mise en œuvre (ce document est obtenu lors de la première demande et doit être conservé ensuite pour de futures demandes)*
- ② *Autorisation de cession et transport (valable 1 mois et pour une seule fois)*

⇒ L'AFSSAPS envoie au demandeur les deux documents :

Le document ① est envoyé par courrier.

Le document ② est envoyé, par courrier mais peut être envoyé par fax dans un premier temps afin que la souche soit transportée le plus rapidement possible vers le CNR.

Le document ② se compose de deux feuillets, le premier à conserver par l'expéditeur et le second à remettre au transporteur.

⇒ Transport de la souche :

L'exemplaire du document ② remis au transporteur est remis par celui-ci à l'AFSSA en même temps que le colis. L'AFSSA en fait une copie pour archive et retourne l'original du document à l'AFSSAPS.

- **Autres exigences réglementaires (transport des matières dangereuses) :**

- triple emballage normalisé
- transporteur agréé
- lettre de transport.

Pour connaître les dispositions prévues par la réglementation sur le transport des matières dangereuses et obtenir la liste des transporteurs agréés vous pouvez consulter le site :

<http://www.pasteur.fr/sante/clre/chap/envois/accueil.html>

Un triple emballage agréé peut vous être fourni gracieusement sur demande.

Contact à l'AFSSAPS

Dominique MASSET ou Stéphanie BELARD
AFSSAPS, DEMEB, Unité Veille Toxicologique
143/147 Bd Anatole-France,
93285 Saint-Denis Cedex
Tel : 01 55 87 35 84 - Fax : 01 55 87 35 82
e.mail : dominique.masset@afssaps.sante.fr
stephanie.belard@afssaps.sant.fr

Contact au CNR *Brucella*

Bruno GARIN BASTUJI
CNR des *Brucella*, Unité Zoonoses Bactériennes
AFSSA - LERPAZ
23 avenue du Général-de-Gaulle
94706 Maisons-Alfort Cedex
Tel : 01 49 77 13 00 - Fax : 01 49 77 13 44
e-mail : b.garin-bastuji@afssa.fr